



ATTESTATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ TRACTEUR AGRICOLE



Durée
16 heures



Date début prochaine
session
sur inscription



Nb places dispo.
/



Langue
/



LIEU DE LA FORMATION

IFSB
Référence : E3091
Formateurs : Formateurs de l'IFSB
Effectif max : 2 participants
Langue : FR;DE
Tarif : 1.260,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Salarié des entreprises utilisant des tracteurs agricoles

OBJECTIF

Etre capable de conduite des tracteurs en respectant les règles de sécurité, suivant la recommandation de prévention établie par l'Association d'Assurance Accidents (AAA).

CONTENU DE LA FORMATION

Théorie:

- Réglementation, normalisation et texte (obligation du constructeur, obligation des employeurs, responsabilité du conducteur)
- Technologie et caractéristiques des tracteurs (classification et technologie des organes)
- Fonction des organes et des dispositifs de sécurité
- Prise de poste et fin de poste
- Règles de circulation, de conduite et de stabilité
- les risques lors de l'utilisation du tracteur
- Plaque de dimension et plaque constructeur
- Abaques de traction et arrimage
- Etiquetage de produits dangereux et de manutention
- Signalisation

Pratique:

- Prise de poste
- Adéquation de l'engin
- Familiarisation au poste de conduite
- Conduite, traction, levage de charges et utilisation d'accessoires
- Fin de poste

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- Le stagiaire doit être en possession d'un permis de conduire valable.
- En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.
- La formation s'adresse aux personnes expérimentées.

A la fin de cette formation vous recevrez une Attestation à la Conduite en Sécurité.

PÉDAGOGIE

La pédagogie s'articule entre une alternance théorie/pratique dont les objectifs généraux sont la maîtrise sur le plan pratique et technologique de la conduite d'un tracteur agricole.

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, une évaluation sera réalisée (évaluation théorique et pratique), le candidat devra obtenir une moyenne de 7/10 en théorie comme en pratique, avec un minimum de 7/10 pour certains points spécifiques, dits éliminatoires selon la recommandation. Le passage avec succès de l'évaluation théorique est nécessaire pour l'admission à la formation pratique. Une remise à niveau périodiques pour ce type d'engin est exigé tous les 5 ans.